

Mobilités

en Alsace du Nord

La mobilité est un sujet majeur pour l'Alsace du Nord. Les déplacements occupent une place très importante, dans les activités des habitants, des entreprises, dans le fonctionnement du bassin de vie et son aménagement.

L'Alsace du Nord est faite de territoires divers, où les questions de mobilité se posent différemment selon les dynamiques locales, d'agglomération et de métropolisation, ou encore frontalières, mais toujours avec un accent marqué sur les enjeux d'accessibilité à l'emploi et aux services.

Au sortir de la crise sanitaire et des profondes transformations de nos modes de vie, de nos usages, l'Alsace du Nord doit développer des solutions de mobilité plus sobres en carbone et socialement plus inclusives, qui répondent aux besoins du territoire et en connexion avec les réseaux de transport structurants.



Le point sur la loi

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a revu en profondeur la gouvernance de la mobilité.

- La région est autorité organisatrice pour un maillage du territoire à son échelle
- L'intercommunalité est l'échelon de proximité pour favoriser des solutions adaptées aux besoins du territoire

Depuis le 1^{er} juillet 2021, à travers ses 6 EPCI, l'Alsace du Nord est totalement couverte par une autorité organisatrice de la mobilité.

Chiffres Alsace du Nord

3,4 millions de km parcourus par jour en Alsace du Nord dont 81% en voiture

70% des déplacements font moins de 5 km

Les loisirs représentent le motif **1^{er}** de déplacement 23%, devant le travail 20% (1)

Environ **130 000** voitures sont possédées par les ménages de l'Alsace du Nord (2)

1. Source enquête mobilité 2019
2. Source INSEE 2016
3. Source ATMO Inventair 2018 V2020

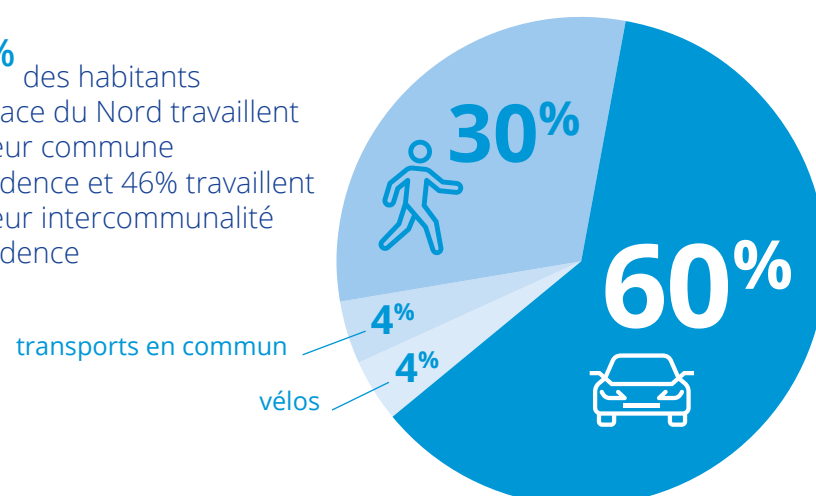
Environ **100 000** déplacements domicile-travail par jour

75% des déplacements domicile-travail sont internes au territoire

26% des habitants de l'Alsace du Nord travaillent dans leur commune de résidence et 46% travaillent dans leur intercommunalité de résidence

35% des émissions de gaz à effet de serre de l'Alsace du Nord dus aux transports (1^{er} émetteur de GES) (3)

Parts modales (en nombre de déplacements) :





Le vélo, un potentiel de développement important

Depuis la crise sanitaire, le secteur est en plein essor. Mais l'accroissement de l'usage du vélo va de pair avec le développement du réseau de pistes cyclables et la résorption des discontinuités. L'enjeu réside également dans la sécurisation des itinéraires.

377 km de pistes cyclables

en 2021 dont 84% de sites propres

Source : aménagements-cyclables.fr

4% de part modale du vélo

alors que 70% des déplacements sont inférieurs à 5 km

Essor du vélo à assistance électrique



L'intermodalité, socle d'une mobilité plus verte

Marche à pied + train ou vélo + train + bus... la performance des connexions entre les différents modes de déplacement est primordiale pour favoriser l'intermodalité.

12 pôles d'échanges multimodaux

en Alsace du Nord et la tendance est au développement



Le défi du covoiturage de proximité

37 aires de covoiturage pour un total de 343 places de parking

12% des déplacements

effectués en covoiturage

3 stations d'autopartage à Haguenau



Le réseau de bus urbains et interurbains

1 réseau de bus urbain

qui va s'étendre à l'échelle de la Communauté d'agglomération de Haguenau

> avec une desserte de **13 lignes**

et un service de Transport à la Demande

> un rythme actuel de **1,5 million de voyageurs** transportés chaque année

7 lignes de bus interurbain

> essentiellement des lignes scolaires



La voiture, évolution ou révolution ?

L'Alsace du Nord reste un territoire fortement dépendant de la voiture.

Elle représente :

60% des déplacements et **81%** des km parcourus

54% des émissions de GES du transport



Le bond en avant de l'électrique

L'Alsace du Nord compte **70 emplacements** équipés de bornes de recharge électrique dont :

42 équipés de bornes accélérées ou semi accélérées pour un total de 103 points de charge

5 équipés de bornes rapides pour un total de 12 points de charge

Source <https://fr.chargemap.com/> au 07/09/2021

Mobilités en chiffres



Le train, épine dorsale du transport multimodal en Alsace du Nord

21 gares sur le PETR de l'Alsace du Nord

> dont **14** équipées de parcs à vélos sécurisés pour un total de 709 places. Source SNCF, déc.2020

> **61%** des habitants vivent à moins de 3 km d'une gare

Avec le soutien de la Région Grand Est

